

BIENVENUE à NARBONNE 2018

GUIDE PRATIQUE DES NARBONNAIS



Narbonne

AU CŒUR DES POSSIBLES

SOMMAIRE

DÉCOUVRIR NARBONNE

Carte d'identité	4
Narbonne, entre mer, étangs et garrigues	5
Sept quartiers sur un vaste territoire	6-7
Au carrefour de l'histoire	8-9
Ils ont marqué Narbonne	10-11

ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

La Ville de Narbonne	12-13
Vos élus municipaux	14-15
Le Grand Narbonne	16
La sous-préfecture	17
La démocratie participative	18
Les droits et devoirs du citoyen	19

SERVICES AU QUOTIDIEN

Allô Narbonne	20
S'informer	21
Se déplacer	22-23
La propreté urbaine	24-25
Les marchés	26-27
La sécurité	28-29
Les formalités administratives	30
L'urbanisme	31

ENFANCE ET JEUNESSE

La petite enfance	32-33
L'enfance	34-35
La jeunesse	36-37
Étudier et travailler	38-39

CULTURE, PATRIMOINE ET ANIMATIONS

Un patrimoine vivant	40
Les musées de Narbonne	41
Les équipements culturels	42-43
Le plein d'animations pour les seniors	45
L'Office de Tourisme à votre écoute	46
Une Ville animée, toute l'année !	47

SPORTS

48-49

SANTÉ ET SOLIDARITÉ

La santé	51
Le maintien de l'autonomie	52
La solidarité	52
Le handicap	53

VIVRE ENSEMBLE

La vie associative	54-55
La vie des quartiers	56-57

NATURE ET ENVIRONNEMENT

Une mission de développement durable	58-59
Un patrimoine environnemental à protéger	60

NUMÉROS UTILES

61-63





Maître Didier MOULY
Maire de NARBONNE

UNE VILLE A VOTRE SERVICE !

A Narbonne, toutes les raisons sont bonnes pour s'épanouir: travailler, étudier, élever ses enfants ou simplement profiter de la beauté de ses espaces naturels. Cette ville est dynamique, chaleureuse, colorée, fière de son passé et tournée vers l'avenir. Ce guide, qui vise à faciliter votre quotidien et à présenter tous les domaines de l'action municipale, l'illustre à travers ses pages : Narbonne est une cité où il fait bon vivre.

Elle est riche d'un tissu économique et associatif dynamique, d'une incroyable diversité d'espaces naturels et de l'enthousiasme de ses habitants. Des qualités qui se développent avec sa position stratégique au cœur de la grande Région Occitanie. Elle est ainsi une cité incontournable pour les échanges et les rencontres entre les différents pôles de cette nouvelle entité. Narbonne est également, grâce à son histoire et à la diversité de ses habitants, un cœur culturel pour l'identité de la Région.

Avec des racines qui remontent à la Haute Antiquité, la ville dispose d'un patrimoine que nous avons à cœur de protéger et de valoriser, dans une logique de partage et de dialogue. C'est la raison pour laquelle nous sommes fiers d'appartenir au réseau des « Villes d'art et d'histoire ». Narbonne se repose ainsi continuellement sur son passé pour appréhender le présent et préparer l'avenir.

Ce guide a été conçu afin de vous accompagner dans votre développement personnel ou professionnel à Narbonne. Vous y trouverez l'ensemble des services utiles développés par la Ville et constaterez que Narbonne est une cité riche de ses potentialités, qu'elles soient sportives, culturelles, artistiques, éducatives, citoyennes...

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite beaucoup de bonheur à Narbonne!



DÉCOUVRIR NARBONNE

CARTE D'IDENTITÉ

NARBONNE, SOUS-PRÉFECTURE DE L'AUDE

(Source Insee population légale 2014, pour 2017)

Nombre d'habitants :

52 855

Densité :

306 hab/km²

Superficie :

173 km²

Altitude moyenne :

11 mètres

Ensoleillement :

**300 jours
de soleil/an**

Nombre de naissances en 2015 :

595

Nombre de logements en 2014 :

34 872 dont 74%
de résidences principales

LA VILLE A OBTENU LES LABELS :

- **Ville d'art et d'histoire**, depuis 2006,
- **Ville fleurie** : 3 fleurs depuis 2014,
- **Ville sportive**,
- **Ville touristique** : 2 étoiles au guide Michelin, Catégorie 1 pour l'Office de Tourisme,
- « **France Station Nautique, Station touristique et balnéaire** »,
- « **Pavillon Bleu** » attribué à **Narbonne-Plage** depuis 1988,
- **5@ aux Labels Ville Internet** depuis 2011.
- **Ville, Vivez Bougez !**
- **Ville-Santé** de l'Organisation mondiale de la santé

NARBONNE, ENTRE MER, ÉTANGS ET GARRIGUES

Au cœur du 41^e Parc naturel régional de France, Narbonne englobe un patrimoine protégé exceptionnel couvrant 7 900 hectares : sites classés du massif de la Clape et de l'étang de Bages-Sigean, Narbonne-Plage, station du bord de mer (qui offre des kilomètres de plages préservées et invite à la pratique de nombreuses activités sportives) et port de La Nautique situé au bord de l'étang. Ce patrimoine est un atout peu commun sur les rives de la Méditerranée.



La ville est traversée par le **canal de la Robine** (inscrit au **patrimoine mondial de l'Unesco**) qui rejoint le **canal du Midi**. Ces riches atouts sont confortés par un ensoleillement exceptionnel allié à un climat venteux. Narbonne bénéficie d'une situation géographique dont l'activité économique a toujours su tirer parti.

Capitale économique de la Méditerranée antique, Narbonne offre aux entreprises désireuses de s'implanter de nombreux atouts favorisant leur développement. Narbonne est également le point de départ de nombreux circuits touristiques. Amoureux de la mer, de la nature, du patrimoine et de l'art de vivre méditerranéen, Narbonne saura vous combler. Avec ses nombreux équipements culturels et son riche patrimoine monumental, Narbonne affirme sa richesse culturelle. Traditionnellement tournée vers le rugby, la ville vit le sport avec une grande passion.

UNE VILLE RELIÉE AU MONDE

Narbonne compte deux jumelages actifs avec l'Allemagne (Weilheim, 20 000 habitants) et la Grande-Bretagne (Eccles/Salford, 22 000 habitants). Des échanges fructueux sont régulièrement organisés avec ces villes.

HUIT QUARTIERS SUR UN VASTE TERRITOIRE

Avec ses 173 km², Narbonne possède le plus vaste territoire communal de la région Occitanie. Il s'agit du 23^e territoire communal le plus grand de France métropolitaine.

LES QUARTIERS :

1. **Quartier Anatole France, Les Amarats, Saint-Jean-Saint-Pierre**
2. **Quartier de Baliste, Horteneuve, Razimbaud**
3. **Quartier de Bourg**
4. **Quartier de Cité**
5. **Quartier de La Coupe, Croix Sud, Les Hauts de Narbonne,**
6. **Quartier de Egassairal**
7. **Quartier de Montplaisir, Réveillon, Roches Grises**
8. **Narbonne-Plage**

NARBONNE-PLAGE, LA MER À QUELQUES KILOMÈTRES

Avec l'essor du tourisme balnéaire, le nouveau quartier de Narbonne-Plage s'est développé à partir du milieu du XX^e siècle.

De nombreux services (mairie annexe, espace multiculturel Dominique-Baudis...) y sont implantés, au bénéfice d'une population de ce quartier qui passe de 2 500 habitants à l'année... à plus de 30 000 habitants l'été !





Plan du centre-ville de Narbonne

Vers Coursan, Béziers

Vers Gruissan

AU CARREFOUR DE L'HISTOIRE

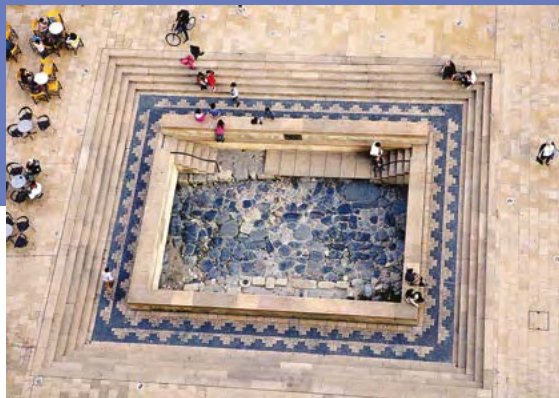
Narbonne est riche d'une histoire qui remonte à la présence romaine. Les vestiges les plus anciens se dissimulent dans le sous-sol de la ville.

Au VI^e siècle avant Jésus-Christ, les **Elisyques**, une des plus anciennes peuplades de la Méditerranée occidentale, créent une importante agglomération sur l'actuelle colline de Montlaurès, à 4 km au nord de l'emplacement de ce qui sera choisi par Rome en 118 avant Jésus-Christ pour édifier sa première colonie en Gaule. Les Romains donnèrent à la colonie le nom indigène de « **Naro** » ou « **Narbo** », auquel ils associèrent le nom du dieu Mars pour former **Narbo Martius**. Son port florissant qui se développait au départ au nord de l'étang de Bages (l'ancien « golfe narbonnais ») rivalisait avec celui de Marseille et surtout d'Arles.

Ville acquise au christianisme au tournant des IV^e et V^e siècles, Narbonne va connaître, au cours des XII^e - XIV^e siècles, une période d'expansion et de prospérité marquée notamment par de grands chantiers : cathédrale Saint-Just et Saint-Pasteur, cloître, Palais Neuf des Archevêques... qui structurent encore le centre historique actuel.

La période classique est vécue paisiblement, à l'abri de ses fortifications héritées du XVI^e siècle, qui la transformèrent en place forte du royaume de France, face à l'Espagne.

A partir du XIX^e siècle, Narbonne retrouve un certain dynamisme, avec la construction du chemin de fer (années 1860) et l'expansion concomitante de la **viticulture**.



LA VIA DOMITIA

Vestige archéologique majeur et élément symbolique fort encore visible, remis au jour en 1997 sous la place de l'Hôtel de Ville, la *Via Domitia* annonce dès l'Antiquité, la vocation euro-méditerranéenne et commerciale de Narbonne et son territoire. Route à vocation stratégique au départ, elle devient ensuite une grande voie d'intégration au sein de l'Empire romain.

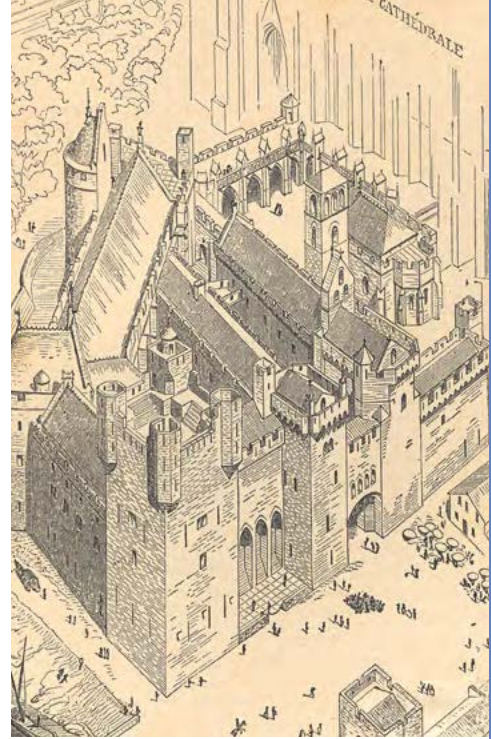
Tout au long du XIX^e siècle, les évènements politiques nationaux laissent leur empreinte dans la vie narbonnaise. Vers 1840, la municipalité achète à l'Etat l'ancien Palais des Archevêques, désaffecté à la Révolution. L'architecte **Eugène Viollet-le-Duc** est chargé des plans d'un nouvel Hôtel de Ville (1846-1852).



Parallèlement, le démantèlement des fortifications du XVI^e siècle permet la récupération, entre 1868 et 1883, d'une partie des inscriptions et bas-reliefs romains qui y étaient remployés. Tous les blocs récupérés sont portés dans l'ancienne église Notre-Dame de Lamourguier (désaffectée depuis la Révolution), à l'initiative et sous le contrôle de la Commission Archéologique et Littéraire de Narbonne (CALN), alors particulièrement active. A cette époque,

il n'y avait pas de services de l'Etat ou municipaux chargés de ce genre d'opérations, on s'appuyait donc sur les sociétés savantes. Paul Tournal, fondateur de la CALN, réalise d'importantes découvertes, éclairant en particulier la science préhistorique et la paléontologie.

En 1871, à la suite de l'insurrection parisienne du 18 mars, Narbonne est l'une des sept villes françaises à organiser un mouvement communal dont **Emile Digeon** sera le principal leader. Plus près de nous, au tournant du XIX^e et du XX^e siècle, on assiste dans le pays narbonnais à un véritable décollage économique grâce à la monoculture de la vigne, en remplacement de la culture céréalière. La ville entre alors dans une phase de mutation.



A la fin du siècle, la croissance démographique et économique de Narbonne s'accroît. Ce n'est qu'à la veille du XX^e siècle qu'apparaissent les graves problèmes de mévente du vin qui conduiront aux douloureux évènements de 1907. C'est la **révolte des vignerons** dont **Ernest Ferroul**, maire socialiste de Narbonne à plusieurs reprises, sera l'un des principaux acteurs.

Au XX^e siècle, Narbonne continue à se développer grâce à sa position économique stratégique. Elle profite en outre de l'essor du tourisme, grâce à son patrimoine exceptionnel et son art de vivre réputé.

ILS ONT MARQUÉ NARBONNE...

LÉON BLUM,

figure nationale du Front Populaire en 1936, était **député de la circonscription de Narbonne de 1929 à 1940**. Il laisse une trace indélébile de son passage dans la mémoire locale.



FRANCIS VALS a été **maire de Narbonne de 1959 à 1971**, député de l'Aude pendant 23 ans mais aussi président du Conseil général de l'Aude.

Joueur de rugby dans ses jeunes années, il a marqué l'essai offrant le premier titre de champion de France au Racing en 1936. Vice-président du Parlement européen, il a dirigé le groupe des socialistes et démocrates.

PIERRE GUIDONI, **député de l'Aude de 1978 à 1983**, a été ambassadeur de France en Espagne puis en Argentine, avant de devenir président de l'Institut du monde arabe.



LOUIS MADAULE, **maire de Narbonne à la fin des années 40**, est le bâtisseur de Narbonne-Plage. Hier uniquement station balnéaire, Narbonne-Plage est aujourd'hui un quartier à part entière de la ville.



ACHILLE LACROIX, **est devenu maire de Narbonne en 1925**. Chef des mouvements de Résistance de la ville pendant la Seconde Guerre mondiale, il a été arrêté en 1943 et déporté dans les camps nazis où il est mort en 1944.



PIERRE REVERDY

**est né en 1889
à Narbonne.**

Ami de Max Jacob,
Picasso, Braque,
il est une référence
pour tous les poètes.



CHARLES TRENET

**est né le 18 mai 1913
à Narbonne.**

On peut
visiter sa maison natale,
où le « Fou chantant »
a passé toute sa petite
enfance.

HUBERT MOULY,

maire de Narbonne

durant 28 ans,

de 1971 à 1999,

a marqué la ville

de son empreinte. Il impulse

de nombreux aménagements :

secteur de la Coupe, front de

mer à Narbonne-Plage, Parc

des Expositions...



WALTER SPANGHERO,

né en 1943,

est considéré comme
l'un des meilleurs joueurs
de rugby français
de sa génération.

Figure incontournable
du Racing-Club Narbonne
Méditerranée de 1961

à 1975, il devient également capitaine du XV
de France à onze reprises.

PIERRE SANSOT,

(1928-2005)

écrivain, philosophe, a longtemps vécu
à Narbonne et mis la ville à l'honneur
dans ses ouvrages.

CAMILLE LACOURT, né le 22 avril 1985 à

Narbonne, est un nageur français spécialiste des
épreuves de dos (50 et 100 m). Il est le premier
champion du monde de l'histoire de la natation
française du 100 mètres dos (en 2011).

ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE



LA VILLE DE **NARBONNE**

Dotée de nombreuses compétences (voirie, urbanisme, état civil, animations, culture et patrimoine, sports, etc.), la Ville vous accompagne au quotidien, grâce à un maillage pensé au plus près de ses habitants.

L'HÔTEL DE VILLE, ancien Palais des Archevêques

BP 823 - 11 108 Narbonne Cedex

Tél. 04 68 90 30 30

accueil.hdv@mairie-narbonne.fr

Accueil : du lundi au vendredi de 8 h à 18 h,
et le samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h (sauf
jours fériés).

ESPACE FORMALITÉS

Accès PMR par la cour d'Honneur

formalites.hdv@mairie-narbonne.fr

Accueil : du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.

Passeport et carte d'identité : fermeture station à 16h30



LES ANNEXES



MAIRIE ANNEXE DE BALISTE

Rue d'Aoste

Tél. 04 68 32 58 63

accueil.baliste@mairie-narbonne.fr

Accueil : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h à 17 h (carte d'identité/passeport :
fermeture station à 11h30 et à 16h30).



MAIRIE ANNEXE DE MONTPLAISIR

Château de Montplaisir, allée des Pins

Tél. 04 68 90 31 50

accueil.montplaisir@mairie-narbonne.fr

Accueil : mercredi de 13 h 30 à 17 h - jeudi et
vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.



MAISON DES SERVICES

1 avenue de la Naïade

Tél. 04 68 90 31 31

accueil.mds@mairie-narbonne.fr

Accueil : du lundi au vendredi de 8 h à 17 h (carte
d'identité/passeport : fermeture station à 16h30).



MAIRIE ANNEXE DE NARBONNE-PLAGE

Cité administrative, avenue du Théâtre

Tél. 04 68 49 82 03

accueil.narbonne-plage@mairie-narbonne.fr

Accueil : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h.

VOS ÉLUS MUNICIPAUX



Maître Didier MOULY
Maire de NARBONNE

ADJOINTS AU MAIRE



Bertrand Malquier
1^{er} Adjoint au Maire
délégué à l'administration générale,
à la sécurité, à l'enseignement supérieur,
aux cultes et aux relations
avec les sports d'élite



**Emma
Bellotti-Lascombes**
2^e Adjointe au Maire
déléguée aux finances,
à la rationalisation et
l'optimisation des ressources



Evelyne Rapinat
3^e Adjointe au Maire
déléguée au tourisme,
à l'animation, aux relations
internationales (jumelages)
et à l'animation seniors



Jean-Paul César
4^e Adjoint au Maire
délégué aux nouvelles
technologies de l'information,
à la jeunesse, à l'enfance
et à la petite enfance



Sylvie Alaux
5^e Adjointe au Maire
déléguée aux ressources
humaines et aux relations
sociales



Yamina Abed
6^e Adjointe au Maire
déléguée à la politique urbaine
de proximité, à la vie des
quartiers, à la politique de
l'habitat et du logement



Eric Parra
7^e Adjoint au Maire
délégué aux marchés de plein
vent, aux Halles, aux commerces,
à l'aménagement, à la gestion de
l'espace public et au port fluvial



Yves Pénet
8^e Adjoint au Maire
délégué à la culture,
au patrimoine, aux musées
et aux archives



Jacques Païro
9^e Adjoint au Maire
délégué aux sports
et aux politiques de santé



Alain Vico
10^e Adjoint au Maire
délégué à Narbonne-Plage et aux
équipements touristiques,
aux ports et au plan littoral 21



Guy Clergue
11^e Adjoint au Maire
délégué à l'accessibilité
et au handicap, à l'hygiène et
salubrité publique,
au centre technique municipal
et entretien des bâtiments



**Caroline
Olivas-Guisset**
12^e Adjointe au Maire
déléguée à la commande
publique et aux achats,
à l'urbanisme réglementaire



Jean-Michel Alavez
13^e Adjoint au Maire
délégué à l'éducation, au foncier
non bâti et aux espaces verts

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Rabiye Montör
Conseillère municipale
délégée au fonctionnement
des crèches



Zohra Teggour
Conseillère municipale déléguée
au logement et à l'accompagnement
social des personnes
en situation de handicap



Xavier Belart
Conseiller municipal
délégué à l'environnement
au développement durable,
à l'agriculture et viticulture
et à la lutte contre la cabanisation



Cyrielle Bouisset
Conseillère municipale
délégée à la programmation
des animations



**Dominique
Martin-Laval**
Conseillère municipale
délégué aux seniors et
à la mémoire combattante
et à la relation avec les associations



Marie-Noëlle Garbay
Conseillère municipale
délégée à la solidarité



Ophélie Le Berre
Conseillère municipale
délégée à la jeunesse



Sandrine Montagné
Conseillère municipale
délégée au fonctionnement
des conseils citoyens



Serge Fuster
Conseiller municipal
délégué au commerce
de proximité et aux relations
avec l'Office du commerce et les
chambres consulaires



Jean-Pierre Courrèges
Conseiller municipal
délégué aux maisons de la santé



Gaëlle Pavan
Conseillère municipale déléguée
à la relation avec les habitants
de Narbonne-Plage



Patrick Bardy
Conseiller municipal
délégué aux associations sportives
non-professionnelles



Christian Loumagne
Conseiller municipal
délégué au cadre de vie



Agnès Puybareau
Conseillère municipale



Vincenzo Giardina
Conseiller municipal



Corinne Amoros
Conseillère municipale



Jean-Marie Orrit
Conseiller municipal



Jean-Claude Julès
Conseiller municipal



Robert Dejean
Conseiller municipal

CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION



Jacques
Bascou



Hélène
Sandragne



Nicolas
Sainte-Ctuque



Isabelle
Herpe



Catherine
Bossis



Sabine
Flautre



Tristan
Lamy



Marc
Ortiz



Jacques
Adrados



Sabine
Peyrouzet



Jean-Marc
Péra



Julie
Ripert

LE GRAND NARBONNE

La Communauté d'agglomération du Grand Narbonne regroupe 37 communes sur 932 km² et compte près de 130 000 habitants.



SES COMPÉTENCES

Les compétences obligatoires :

- Développement économique
- Transports (18 lignes de bus qui relient les 37 communes)
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Aménagement de l'espace communautaire
- Promotion touristique
- Zones d'activités économiques.

Les compétences optionnelles :

- voirie communautaire,
- eau : production et distribution d'eau potable et gestion de l'assainissement,
- environnement (déchets ménagers, collecte, tri sélectif),
- équipements culturels et sportifs (Médiathèque, Théâtre/Scène Nationale, Conservatoire de musique et d'art dramatique à rayonnement départemental, école de musique La Muse à Ginestas, École d'arts plastiques, Musée Amphoralis à Sallèles-d'Aude, Espace de Liberté à Narbonne et piscine communautaire à Fleury-d'Aude).



Les compétences facultatives :

- fourrière animale,
- fourrière automobile,
- régie communautaire des Pompes funèbres (Tél. 04 68 42 88 77),
- actions culturelles et développement culturel (Salon du livre et de la jeunesse du Grand Narbonne).

Renseignements

Le Grand Narbonne
Hôtel d'Agglomération,
12 Bd Frédéric-Mistral - CS 50100
11875 Narbonne cedex

Tél. 04 68 58 14 58

www.legrandnarbonne.com
facebook.com/legrandnarbonne



LA SOUS-PRÉFECTURE

Délégué du Préfet dans l'arrondissement, le sous-préfet coordonne et anime l'action des services de l'État et veille au respect des lois et des règlements. Il est un acteur important du développement local et engage, en étroite collaboration avec les élus locaux et les partenaires de l'État, des actions pour renforcer les solidarités de proximité.

Renseignements

Sous-préfecture de Narbonne
37 boulevard du Général-De-Gaulle

Tél. 04 68 90 33 40

sp-narbonne@aude.pref.gouv.fr

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

LES CONSEILS CITOYENS



Les huit conseils citoyens traitent de tout problème d'ordre collectif relatif à la vie du quartier (cadre de vie, environnement, transport, sécurité, animation...).

Ils sont consultés par les services de la Ville sur des projets devant voir le jour sur leur secteur et font des propositions pour améliorer la vie du quartier.

Renseignements :

Direction de la citoyenneté - Tél. 04 68 90 26 35
conseilscitoyens@mairie-narbonne.fr

CONTACTS

- Conseil citoyen de Bourg / Saint-Gervais / la Nautique : bourg@mairie-narbonne.fr
- Conseil citoyen de Cité / La Licune / Sainte-Rose : cite@mairie-narbonne.fr
- Conseil citoyens de l'Egassialral : egassialral@mairie-narbonne.fr
- Conseil citoyen de Montplaisir / Roches Grises / Réveillon / Hauts de Narbonne : rochesgrises@mairie-narbonne.fr
- Conseil citoyen de Narbonne-Plage : narbonneplage@mairie-narbonne.fr
- Conseil citoyen de Baliste / Horteneuve / Razimbaud : razimbaud@mairie-narbonne.fr
- Conseil Citoyen de La Coupe, Croix Sud, Les Hauts de Narbonne, la Nautique, Plaisance, le Quatourze : hautsdenarbonne@mairie-narbonne.fr
- Conseil citoyen d'Anatole France, Les Amarats, Saint-Jean Saint-Pierre : stjeanstpierre@mairie-narbonne.fr



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

La Ville a créé le conseil municipal des enfants, composé de 80 élus de CM1-CM2 des écoles de Narbonne, âgés de 10 à 11 ans. Les objectifs sont multiples : contribuer à la formation de jeunes citoyens actifs et engagés, leur permettre de comprendre leurs droits mais aussi leurs devoirs et les éclairer sur la complexité dans laquelle la responsabilité citoyenne s'exerce. Les jeunes participent à des ateliers et présentent des projets concrets, liés à leurs centres d'intérêt, soumis à leurs aînés.

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Sauf exception, les séances du conseil municipal sont publiques et libres d'accès. L'occasion de suivre au plus près - et en direct ! - l'actualité de la vie politique locale. Les dates des séances du conseil municipal, ainsi que l'intégralité du contenu des délibérations, sont affichées sur le site Internet de la Ville : www.narbonne.fr

LES DROITS ET DEVOIRS DU CITOYEN



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour participer aux prochaines échéances électorales, en étant nouvel arrivant à Narbonne, vous devez vous inscrire sur les listes électorales de la Ville (avant le 31 décembre pour pouvoir voter l'année suivante). Cette inscription peut se faire aussi bien à l'Hôtel de Ville que dans les différentes mairies annexes. Une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile vous seront demandés. L'inscription peut aussi désormais se faire sur le site sécurisé www.mon.service-public.fr

Renseignements

Service Élections,
Hôtel de Ville

Tél. 04 68 90 30 51

elections@mairie-narbonne.fr

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION NARBONNAISE

Tous les ans, pendant un mois en début d'année, un échantillon (8%) des logements de la ville, déterminé par l'Insee, est visité par l'équipe d'agents recenseurs. Les personnes concernées par le recensement sont prévenues par courrier.

Les agents, munis d'une carte tricolore avec leur photo et la signature du Maire, remettent une feuille individuelle pour chaque personne vivant dans le foyer ainsi qu'une feuille de logement pour connaître le confort des habitations.

Renseignements :

Bureau du recensement

Tél. 04 68 90 30 12

SERVICES AU QUOTIDIEN



Comment s'informer ?
Où effectuer ses formalités
administratives ?
Au quotidien,
la Ville vous accompagne.

ALLÔ NARBONNE

Un lampadaire défectueux ? Un graffiti sur un mur ?
Un banc cassé ? Une solution : Allô Narbonne, le service
d'intervention rapide sur le domaine public. Son numé-
ro : **0 800 15 13 11** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Ce service est accessible du lundi au vendredi de 8h15 à
11h50 et de 14h à 18h.



En dehors de ces ho-
raires, vous pouvez lais-
ser vos messages sur le
répondeur. L'application
pour smartphones **Nar-
bonne Tour** et le site Inter-
net **www.narbonne.fr** per-
mettent aussi de signaler

un problème, photo à l'appui. Selon la nature du problème
rencontré, les délais d'intervention varient de 48h à 72h.
Un courrier est systématiquement envoyé à toute personne
ayant signalé un dysfonctionnement pour la tenir informée
des suites de son intervention.

S'INFORMER

À l'écoute de son époque et grâce aux nouvelles technologies, la Ville multiplie les supports de communication.

DES INFOS SUR PAPIER...

Les principaux supports d'information sont :

- **Narbonne & Vous** : votre magazine municipal d'information mensuel, sur toute l'actualité de la Ville et de ses habitants. Distribution dans les boîtes aux lettres, dans des commerces et les lieux d'accueil de la Ville.
- **Sortir & Vous** : agenda mensuel des activités culturelles et sportives. Il est disponible dans tous les lieux d'accueil municipaux et des commerces.

Vous pouvez retrouver ces publications sur le site Internet de la Ville : **www.narbonne.fr**

DANS VOTRE POCHE...

Pour être plus proche de vous, la Ville de Narbonne propose un service d'envoi de SMS, destiné à vous transmettre des informations courtes : « SMS Flash ». Vous serez ainsi informé directement sur votre portable d'événements importants. S'inscrire sur **www.narbonne.fr**



... ET SUR LA TOILE!



www.narbonne.fr : permet de s'informer sur l'actualité, les animations, la culture, le tourisme, les services publics de proximité et de réaliser certaines démarches administratives. Le site est disponible en version mobile pour une navigation optimale depuis une tablette numérique ou un téléphone portable.

Retrouvez également sur le portail :

- **sortiretvous.fr**,
version Web de l'agenda, avec toute l'actualité culturelle et sportive.
- **www.asso-narbonne.fr**,
l'espace Internet dédié aux associations

Narbonne est aussi présente sur les réseaux sociaux :

-  **www.facebook.com/villedenarbonne**
-  **www.twitter.com/villedenarbonne**
-  **www.instagram.com/villedenarbonne**

Pour voir toutes nos vidéos,
rendez-vous sur la chaîne
Youtube « Ville de Narbonne »



SE DÉPLACER

Narbonne est une ville accessible : à chaque usager (piéton, cycliste, automobiliste...) sa solution !



LE RÉSEAU CITIBUS DU GRAND NARBONNE

Le réseau Citibus s'adresse à tous les habitants de l'agglomération du Grand Narbonne : pour 1,20 € le trajet et 0,90 € l'unité par achat de carnet de dix tickets, il relie la Ville de Narbonne aux 38 communes du territoire de l'agglomération. À Narbonne, cinq lignes desservent tous les quartiers de la ville (lignes A, B, C, D, E).

**Renseignements à la Citiboutique, Maison des services au public du Grand Narbonne, 8 avenue du Maréchal-Foch, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Tél. 04 68 90 18 18.**

PARKINGS

Les parkings à horodateur sont gratuits tous les samedis.

A partir du 1^{er} janvier 2018, ils le seront une demi-heure par jour et après 17 heures.

Idéal pour profiter des commerces.

TRANSPORT DE PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE DU GRAND NARBONNE

Le transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite permet aux personnes justifiant d'un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80 % (justification par la carte MDPH uniquement) d'être transportées sur tout le territoire du Grand Narbonne, pour 1,20 € l'aller et 1,20 € le retour.

**Réservation 24 h avant le déplacement auprès de Citiboutique :
tél. 04 68 90 18 18**

MODULAUTO

Modulauto est un système de voiture en libre-service 7 jours sur 7 et 24 h sur 24.

**Renseignements et réservations auprès de l'Office de tourisme :
tél. 04 68 65 15 60**



LA CITADINE DU GRAND NARBONNE, UNE NAVETTE GRATUITE EN CENTRE-VILLE

Toutes les 10 minutes, de 7 h 40 à 19 h 20, du lundi au samedi, la Citadine du Grand Narbonne sillonne l'hyper centre-ville en desservant neuf arrêts (Jean-Jaurès, Cathédrale, Hôtel de Ville, Victor-Hugo, Pont de l'Avenir, Théâtre, Rossini, Les Halles, Quatre-Fontaines). Le parking gratuit du Théâtre permet de garer son véhicule et d'emprunter la Citadine du Grand Narbonne pour se rendre en centre-ville.



DOMIVILLE

Ce transport collectif de huit places propose aux seniors dépendants un accompagnement depuis leur domicile vers des destinations variées (marchés, supermarchés, promenades, cinéma...), proposées dans un programme mensuel disponible à l'accueil du CCAS, des mairies ou sur demande. pour un coût de 1€ l'aller et 1€ le retour

Réservations auprès du CCAS 48 H à l'avance :
tél. 04 68 90 26 45

3 parkings aménagés
 en centre-ville

5 lignes de bus urbaines

1 gare

LA PROPRETÉ URBAINE



LA PROPRETÉ URBAINE, UNE VIGILANCE AU QUOTIDIEN

Le balayage manuel est assuré par les agents municipaux, du lundi au samedi de 6 h à 18 h, et le dimanche et jours fériés de 6 h à 9 h et de 13 h à 16 h, pour le secteur du centre-ville (uniquement).

Le balayage et le lavage mécaniques sont effectués par une société prestataire de service du lundi au samedi de 6 h à 18 h selon les secteurs. Le balayage manuel hors centre-ville est assuré par un prestataire du lundi au samedi entre 6 h et 15 h.

LE SERVICE HYGIÈNE ET SANTÉ

Le service communal Hygiène et santé a pour mission principale la lutte contre l'habitat indigne et les logements dégradés. Ce service informe, recueille les remarques et se rend sur place pour constater l'état du logement. Le service rappelle notamment les droits et devoirs aux propriétaires et locataires et indique les règles générales de décence et d'hygiène en vigueur. Il s'occupe également de la qualité des eaux (potable, baignable), de la prévention des risques sanitaires (hygiène alimentaire, présence éventuelle de légionelle) et de la lutte contre les nuisibles.

Renseignements : hygiene@mairie-narbonne.fr

Tél. 04 68 90 30 85

20 000 tonnes
de déchets ménagers
collectés par an

2 types de bacs :
gris et jaune
et des colonnes à verre
et à textile

136 points
« toutounet »

LES DÉCHETTERIES DU GRAND NARBONNE

Les dépôts sont limités
à 1 m³/semaine.

Les déchetteries sont situées :

- **route de Lunes** : ouverte tous les jours, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
- **route de Béziers** : ouverte du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et le dimanche, de 9 h à 12 h. Ce centre accueille également **les professionnels sous conditions**.
- Narbonne-Plage : déchetterie de **Saint-Pierre-la-Mer**, ouverte du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,

Plus de renseignements sur
www.legrandnarbonne.com

136 POINTS « TOUTOUNET » CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

Ces bornes permettent de récupérer un sac plastique pour ramasser les déjections canines. Notez que toute personne laissant en pleine rue les déjections de son animal s'expose à une amende de 100 €.



MODALITÉS DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte est effectuée par un prestataire :

- du lundi au samedi selon des fréquences de passages variables en fonction de votre lieu de résidence,
- les lundis, mercredis et samedis hors saison et tous les jours en saison à Narbonne-Plage.

Des conteneurs situés sur le domaine public sont à votre disposition, à proximité de votre domicile :

- gris pour les déchets ménagers,
- à couvercle jaune pour les emballages ménagers recyclables (emballages cartonnés et plastiques, bouteilles en plastique, briques alimentaires, boîtes métalliques, conserves, revues, magazines),
- des colonnes à verre et à textile sont à votre disposition dans toute la ville.

Une hésitation sur l'endroit où jeter un déchet ? Où trouver le conteneur le plus proche de chez vous ? Une solution : la carte interactive « où jeter mes déchets ? » sur :
www.legrandnarbonne.com

APPLI « BYEBYE CROTTOIR »

Grâce à l'application gratuite « Byebye crottoir », disponible sur smartphone, vous pouvez signaler aux services municipaux la présence de déjections canines. Une notification vous informera lorsque le nettoyage aura été effectué.

Plus d'infos sur www.narbonne.fr



LES MARCHÉS

À Narbonne, faire ses emplettes sur les marchés de la ville est une tradition incontournable. Couvert, de plein air ou spécialisé, faites votre choix !

LES HALLES

Célèbres dans tout le grand Sud et au-delà, les Halles de Narbonne regroupent 75 commerçants. Le pavillon Baltard a ouvert ses portes au public le 1^{er} janvier 1901. Sa superbe structure métallique, ses piliers, ses portes de pierre et sa toiture majestueuse en font l'un des plus beaux marchés couverts de France. Les Halles sont aujourd'hui une institution à Narbonne : lieu de rencontres par excellence, elles sont le théâtre au quotidien de l'art de vivre narbonnais.



**OUVERT
TOUS LES JOURS
(FÉRIÉS COMPRIS)**

Pour les commerçants :
du lundi au dimanche
de 6 h (sauf le lundi 6 h 30
et le samedi 5 h 30) à 14 h
(fin des ventes à 13 h 30).

**Pour les activités
de snack, bar, brasserie :**
du lundi au samedi
de 7 h 30 à 14 h
(fin de service).
Le dimanche de 7 h 30
à 15 h (fin de service).

**Les Halles ouvrent
leurs portes
au public à 7 h.**

LES MARCHÉS DES QUARTIERS (TOUS PRODUITS)

Cœur de ville (plan Saint-Paul) :
tous les jeudis de 7 h à 13 h.

Razimbaud (boulevard du Roussillon) :
tous les jeudis de 7 h à 13 h.

**Saint-Jean - Saint-Pierre (parking de la
Maison des services, avenue de la Naïade) :**
tous les samedis de 7 h à 13 h.

**Narbonne-Plage,
de mi-juin à mi-septembre :**
les mardis, jeudis et samedis de 7 h à 13 h
sur le Front de mer (de part et d'autre des
Terrasses de la mer). D'octobre à mai :
marché alimentaire le samedi de 8 h à 13 h
sur le boulevard de la Méditerranée.



LE GRAND MARCHÉ (HORS ALIMENTAIRE)

Sur les Barques et le cours Mirabeau, le jeudi
de 7 h à 17 h et le dimanche de 7 h à 13 h.

Renseignements

Service Régies et animations commerciales

Tél. 04 68 90 30 20

regies@mairie-narbonne.fr

LES MARCHÉS SPÉCIALISÉS

**Le marché bio (viande, volailles, fruits
et légumes, miel, fromages, vins...) :**
tous les samedis, place du Forum de 8 h à 13 h.



Le marché de producteurs locaux : tous les
mardis, place aux Blés, de 7 h à 13 h (début 2018).

Le marché aux fripes (vêtements d'occasion) :
tous les mardis, place Voltaire de 7 h à 13 h.

**Le marché aux fleurs (plantes, fleurs coupées,
graines, arbustes...) :** tous les jeudis
sur les Barques de 7 h à 18 h.



LA SÉCURITÉ

Narbonne est une ville sûre, grâce aux efforts entrepris par une police municipale dynamique et proche des habitants.



Renseignements

Police municipale
19 rue Gustave-Fabre

Tél. 04 68 90 26 76

Accueil ouvert au public
de 8 h 15 à 17 h 35.

Permanences téléphoniques

- du 1^{er} septembre au 31 mai, du lundi au samedi, de 7 h à 21 h et le dimanche de 9 h à 16 h 35,
- du 1^{er} juin au 31 août, du lundi au samedi de 7 h à minuit et le dimanche de 9 h à 19 h.

LA POLICE MUNICIPALE

Composé de 45 agents, de sept agents de surveillance de la voie publique et de trois agents administratifs, ce service est en plein essor, avec une augmentation régulière de ses effectifs, l'équipement de toutes les patrouilles de caméras piétons et la création d'une brigade cynophile.

Outil majeur pour la prévention de la délinquance, à pied, en VTT, en scooter ou bien en véhicule, la police municipale lutte efficacement contre le sentiment d'insécurité, aussi bien dans les quartiers extérieurs que dans le cœur de ville, avec une présence devant les écoles, des contacts réguliers avec les commerçants et les administrés.

Les policiers municipaux travaillent en complémentarité avec la police nationale, en milieu urbain, et la gendarmerie pour le secteur rural.

UN RÉSEAU DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

Depuis 2015, le Centre de supervision urbain surveille en direct les images des caméras de la Ville, grâce à la présence d'un chef de centre et d'opérateurs. En relation permanente avec la police municipale et la police nationale, les opérateurs surveillent la voie publique et participent ainsi à la prévention de la délinquance.

Les images enregistrées sont conservées 15 jours avant de se détruire automatiquement.

Renseignements :

Centre de supervision urbain
Tél. 04 68 90 26 49

À NARBONNE-PLAGE

Police municipale

Tél. 04 68 49 10 57

En saison :

- Gendarmerie :
Tél. 17 ou 04 68 49 06 00
- Centre de secours :
Tél. 18 ou 04 68 49 86 58
- Poste de secours central :
Tél. 04 68 49 80 03



LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

La Réserve communale de sécurité civile (RCSC) n'est composée que de bénévoles. Elle est un atout majeur en cas de risques. En appui des agents municipaux, elle peut, comme lors des inondations, informer les personnes isolées, et aider au nettoyage lorsque l'eau s'est retirée. Elle réalise également des patrouilles de prévention des feux de forêt, l'été.

Renseignements : tél. 06 70 26 89 55
www.rcsc-narbonne.fr

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La Ville a élaboré son plan communal de sauvegarde qui définit les procédures d'alerte de la population et organise les secours.

En période de crise, le standard d' « Allô Narbonne » est ouvert 24h sur 24 (0 800 15 13 11, gratuit).

SYSTÈME D'ALERTE GEDICOM

Afin de prévenir les Narbonnais, la Ville s'est dotée d'un système d'alerte GEDICOM qui permet de prévenir en moins d'une heure la totalité de la population.

Les riverains concernés peuvent se faire inscrire sur la liste des personnes contactées en cas d'alerte, en appelant le 04 68 90 30 81 ou en ligne sur le site de la Ville **www.narbonne.fr**, rubrique « Risques majeurs ».

RISQUES MAJEURS

L'information et la sensibilisation des citoyens face aux risques sur notre commune sont des éléments essentiels pour une prévention efficace. Cette information est détaillée dans le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM), consultable sur le site Internet de la Ville.

Les risques recensés sur la commune sont :

- inondations,
- feux de forêts,
- submersion marine,
- transport de matières dangereuses (TMD),
- risque technologique.

Renseignements
 Service Risques majeurs
Tél. 04 68 90 30 81

45 policiers
municipaux

7 agents
de surveillance
de la voie publique

1 brigade cynophile

1 brigade VTT

LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

LA DIRECTION DE L'ÉTAT CIVIL, INTERLOCUTEUR INCONTOURNABLE

La Direction de l'état civil est en charge de trois missions : l'état civil et la réglementation (pôle situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville) et les cimetières (pôle situé au cimetière de l'Ouest, voie des Elysiques). Elle gère de nombreuses formalités : déclarations de naissances, de mariage, de décès, délivrance du livret de famille ; célébration des mariages ou des baptêmes civils, changement de prénom ; déclaration d'ouverture de restaurant ; demande de médaille d'honneur du travail ; déclaration des débits de boissons, pacs, etc.

Type de démarche	Espace formalités	Mairie annexe de Montplaisir	Mairie annexe de Baliste	Mairie annexe de Narbonne-Plage	Mairie annexe de Baliste
Carte nationale d'identité	•		•	•	
Passeport	•		•	•	
Certificat de vie	•	•	•	•	•
Attestation d'accueil	•	•	•	•	•
Recensement militaire	•	•	•	•	•
Inscription sur les listes électorales	•	•	•	•	•
Délivrance d'actes d'état civil	•	•	•	•	•
Demande de carte Elicia		•	•	•	•
Législation de signature	•	•	•	•	•

LE POINT INFO SERVICES PUBLICS

À la Maison des services, dans le quartier Saint-Jean – Saint-Pierre, des agents du Point Info services publics sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches ou recherches. Le cas échéant, ils vous redirigeront vers le service adéquat de la Ville qui pourra répondre à votre demande.

Le Point Info services publics est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h .

• **Démarches usagers** : tél. **04 68 90 31 31**
demarches.usagers@mairie-narbonne.fr

L'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF

Assimilable à un écrivain public, l'accompagnateur administratif peut aider à la rédaction de courriers divers, suivre le montage de dossiers (retraites, Caf, HLM, surendettement) ou accompagner des demandes d'aides sociales (CMU, allocation personnalisée d'autonomie, aide-ménagère...).

Trois agents tiennent des permanences sur rendez-vous dans les diverses mairie annexes : Baliste, Maison des services, Montplaisir, Narbonne-Plage et Maison des Trois-Nourrices dans le quartier Bourg.

Renseignements : tél. **06 21 86 11 05** ou **06 89 93 57 81**.

Renseignements

Direction de l'état civil - place de l'Hôtel-de-Ville

- Changement de prénom : tél. **04 68 90 30 36**
- Naissances : tél. **04 68 90 30 26**
- Mariages : tél. **04 68 90 30 58**
- Cimetières et décès : tél. **04 68 90 30 25**
- Pacs et débits de boissons : tél. **04 68 90 30 35**

etatcivil@mairie-narbonne.fr

Horaires d'ouverture : 8h -12h30 et 14h -17h

L'URBANISME

Afin de gérer et de développer le cadre de vie de façon durable et cohérente, la Ville veille à ce que l'urbanisme de la cité soit maîtrisé.

UN ACTEUR ESSENTIEL POUR VOS PROJETS

La Direction de l'Urbanisme est un acteur essentiel, chargé de la prospection et du contrôle du développement du territoire.



Ses missions sont de gérer :

• La planification et l'aménagement urbain

La Ville de Narbonne est dotée d'un document d'urbanisme et de planification : le Plan local d'urbanisme (PLU). Ce document répertorie les diverses zones : urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles... Le service pilote les évolutions du PLU (modification, révision et mise en compatibilité...) ainsi que les études et les procédures d'aménagement urbain.

Renseignements : tél. 04 68 90 26 41

• Le droit des sols

Le service assure l'instruction de l'ensemble des autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager et permis de démolir. Il gère également les certificats d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner. Pour tous renseignements, le public est accueilli dans les locaux des services techniques municipaux au 10, quai Dillon, du lundi au vendredi de 8 h 15 à 11 h 50 et de 14 h à 18 h. Pour ces démarches, les imprimés à remplir sont disponibles à l'accueil des services techniques municipaux et des mairies annexes de Montplaisir et de Narbonne-Plage.

Renseignements : tél. 04 68 90 26 58



• Le secteur sauvegardé

Avec son label « Ville d'art et d'histoire », Narbonne s'est engagée dans une démarche de valorisation et de protection de son patrimoine urbain exceptionnel. Le secteur sauvegardé, nouvellement dénommé Site patrimonial remarquable, comprend le cœur historique à l'intérieur des boulevards. Si vous habitez dans cette zone, sachez que des travaux extérieurs ou intérieurs sont soumis à autorisation.

Renseignements : tél. 04 68 90 30 84

Renseignements

Direction de l'urbanisme

Tél. 04 68 90 30 73

urbanisme@mairie-narbonne.fr

ENFANCE ET JEUNESSE

LA PETITE ENFANCE

Structures d'accueil, accompagnement des parents, activités d'éveil... les tout-petits sont gâtés !

267 places en structures collectives financées par la Ville

6 structures d'accueil collectif municipales

1 structure d'accueil familial

LES STRUCTURES DE MULTI-ACCUEIL COLLECTIF

- **La crèche de Bourg**
rue de la Parerie
- **Le Jardin**
3 rue du Verdoble
- **La Domus**
6 rue Nicolas-Leblanc
- **Les Bouts'choux**
10 rue Kléber
- **Les P'tits Loups**
5 rue de la Berre
- **Les Primevères**
7 rue des Primevères
- **Eole, géré par le groupe Babilou**
4 avenue Elie-Sermet
(50 places financées par la Ville)

SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL

Des assistants maternels accueillent les enfants à leur domicile et sur les temps d'accueils collectifs.

- **Service d'accueil familial,**
Bureau administratif,
5 rue de la Berre





COMMISSION D'ATTRIBUTION DE PLACES EN CRÈCHES

Si vous souhaitez faire appel à l'un des modes d'accueil mis en place par la Ville de Narbonne, prenez rendez-vous au pôle Petite Enfance, 5 rue de la Berre, pour la pré-inscription de votre enfant.

À l'occasion de cette rencontre, une présentation globale des différentes structures sera effectuée. Les enfants sont acceptés à partir de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation. Une fois le dossier de pré-inscription déposé, il sera étudié par la commission d'admission en crèche, qui se réunit trois fois par an.



► UN RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

Impasse Le Soleil - Tél. 04 68 90 30 39

► LA LUDOTHÈQUE CHRISTIAN-MEYER (0-11 ANS)

Centre commercial de Razimbaud,
boulevard du Roussillon
Tél. 04 68 90 26 71

► LA MAISON DES DÉCOUVERTES

Lieu d'accueil parents-enfants
5 rue de la Berre - Tél. 04 68 90 26 72

► UNE CUISINE CENTRALE SPÉCIALISÉE PETITE ENFANCE

Renseignements

Direction de la petite enfance
Centre polyvalent Yvette-Chassagne
5 rue de la Berre
Tél. 04 68 90 30 22

petiteenfance@mairie-narbonne.fr

L'ENFANCE ET L'ÉDUCATION

La Ville a également à cœur de faciliter la vie des parents, tout en participant au bien-être de l'enfant, en organisant de nombreuses activités périscolaires et extrascolaires.



DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION

Le dossier unique d'inscription permet d'inscrire votre enfant :

- à l'accueil périscolaire : restauration, accueil de loisirs associé aux écoles (ALAE) et garderie,
- aux activités extrascolaires proposées les mercredis. Il facilite également l'inscription aux activités périodiques (petites et grandes vacances).

Vous pouvez le télécharger sur le site Internet de la Ville, dans la rubrique « Enfance et Éducation ».

Renseignements

Direction de l'enfance et de l'éducation

1 impasse le Soleil

Tél. 04 68 90 26 60

espacefamille@mairie-narbonne.fr

30 écoles

4 150 enfants scolarisés

2 500 enfants

sur les temps d'activités
périscolaires (dispositif ALAE)

15 centres de restauration :
210 000 repas servis par an

540 places par semaine
en accueil de loisirs l'été

HORAIRES DES ÉCOLES

Le matin : **8 h 25 – 11 h 35**

L'après-midi : **13 h 30 – 15 h 30**

et 13 h 45 – 15 h 45 pour cinq écoles de la Ville
(Fontaine, Dormoy, Arago, Montmorency et
Pasteur)

Le mercredi : **8 h 25 – 11 h 45**

HORAIRES DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ALAE ET DE LA GARDERIE

Dès **7 h 30** le matin (payant),

De la fin des cours jusqu'à **12 h 15** (gratuit
pour les enfants qui ne mangent pas à la
cantine).

De **15 h 30 à 17 h** (gratuit pour les
maternelles et élémentaires).

De **17 h à 18 h 30** (payant pour
les maternelles et gratuit pour les
élémentaires).

L'AIDE AUX DEVOIRS

Tous les soirs, une aide aux devoirs gratuite est proposée. Elle est assurée par des enseignants, des étudiants et retraités.



UN FRUIT À LA RÉCRÉ

Tous les jours, votre enfant recevra un fruit frais pour le goûter, afin de favoriser de bons comportements alimentaires dès le plus jeune âge.

L'ESPACE FAMILLE

Sur le site

www.narbonne.fr/espacefamille,

vous pouvez :

- gérer les activités et les inscriptions de vos enfants à distance,
- régler en ligne les prestations dont votre enfant a profité.



OBSERVATOIRE DE L'ENFANCE

Créé en 2011, l'Observatoire de l'enfance a pour objectif d'établir un dialogue entre la Ville et les parents d'élèves délégués des écoles primaires. C'est une instance de diffusion, de concertation et de réflexion sur des questions ayant trait à la vie scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Renseignements : tél. 04 68 90 26 64



LES CENTRES DE LOISIRS

Les mercredis et les vacances, les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 11 ans, sur plusieurs sites :

- pour les enfants de maternelle, dans les centres de loisirs de Jules-Ferry, Marie-Curie, Paul-Bert et, uniquement le mercredi, Gaston-Bonheur,
- pour les enfants d'élémentaire, dans les accueils de loisirs de Voltaire, Cézelli, Pasteur, Zola et, uniquement le mercredi, à Gaston-Bonheur.



DÉCOUVERTE DU SPORT

Tous les mercredis après-midis, les 8-12 ans peuvent bénéficier des centres de découvertes sportives, mis en place par par la plateforme Sport, santé, bien-être.

Renseignements : tél. 04 68 90 30 18

LA JEUNESSE

Soucieuse d'être à l'écoute de leurs envies, la Ville invite les 12-17 ans à s'exprimer et à s'impliquer dans la vie locale.

Renseignements :

Mission Jeunesse

Tél. 06 30 30 61 98 / 06 73 70 24 16

espacefamille@mairie-narbonne.fr

LE CONSEIL DES JEUNES

Le service jeunesse a mis en place un conseil des jeunes, à destination des 12-17 ans, sur l'ensemble de la ville, pour recenser leurs idées et proposer des activités par et pour les jeunes.

UNE AIDE POUR LE BAFA

La Ville aide les jeunes à décrocher leur brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). Elle finance le coût de ce diplôme à hauteur de 50% pour les jeunes Narbonnais âgés de 17 à 25 ans.



UN FLOT D'ANIMATIONS !

En période extrascolaire

Des accueils de loisirs 12-17 ans sont proposés, le mercredi, le samedi et lors des vacances scolaires :

- Mission jeunesse de la Ville
Tél. 06 30 30 61 98 ou 06 73 70 24 16,
- l'association l'Arche (Saint-Jean - Saint-Pierre). Tél. 04 68 41 03 65,
- l'association La Maison des Potes (centre-ville). Tél. 04 68 65 10 55.

Pendant les vacances d'été

Des séjours thématiques sont proposés à la mer ou à la montagne.



LE HANGAR MUSICAL

Avec ses trois studios équipés, les musiciens narbonnais disposent d'un lieu idéal pour répéter en groupe ou en solo. Le Hangar musical est un lieu musical fédérateur destiné à accueillir, promouvoir et diffuser les groupes de musiques actuelles sur Narbonne. Il organise également des ateliers thématiques, ainsi que du coaching artistique.



Renseignements :

Hangar musical
Avenue Pierre-de-Coubertin
Tél. 04 68 75 08 43





ÉTUDIER ET TRAVAILLER

Renseignements :

Centre d'information et d'orientation
3A bd Marcel-Sembat
Tél. 04 68 32 61 75

Toutes les formations supérieures sur
www.legrandnarbonne.com

Étudier en profitant d'un cadre de vie agréable : l'Université de Perpignan Via Domitia, en partenariat avec le Grand Narbonne, a ainsi choisi Narbonne pour installer deux pôles de formation, avec des diplômes reconnus nationalement : le pôle scientifique et technologique et le pôle juridique. Commerce du vin, droit immobilier, construction durable, tourisme... Les champs d'étude sont nombreux et variés !

LES FORMATIONS

Pôle juridique :

- Certificat de capacité en droit
- DUT carrières juridiques
- Licence de Droit
- Licence professionnelle de Droit de l'immobilier
- Licence professionnelle de Droit et gestion de la filière vitivinicole
- Master 1 et 2 Droit de l'environnement et de l'urbanisme
- Master 1 et 2 Droit de l'immobilier
- DU expertise de justice (pour les professionnels)

Pôle scientifique et technologique :

- DUT Génie chimique ou Génie des procédés, option bio-procédés
- Licence professionnelle Encadrement de chantier et construction durable
- Licence professionnelle EcoDépol (existe également en alternance)



LES AUTRES FILIÈRES

Tourisme :

- Licence professionnelle de Guide conférencier
- BTS Tourisme

Santé & social :

- BTS Analyses biologiques
- Formations d'infirmiers
- BTS Économie familiale et sociale

Gestion :

- BTS Assistant de gestion PME-PMI
- BTS Commerce international
- BTS Négociation & relation client
- BTS Banques
- BTS Maintenance industrielle
- BTS Comptabilité et gestion des organisations
- Diplôme de comptabilité générale
- BTS Management unité commerciale
- BTS Profession immobilière
- BTS Notariat



Près de **2 000 étudiants**
2 pôles principaux
 et 3 filières de formation
1 Maison de l'Étudiant

LA MAISON DE L'ÉTUDIANT

La Maison de l'Étudiant a pour mission d'informer et d'accompagner l'étudiant en quête de logement, de renseignements pratiques ou d'informations sur les démarches administratives ou sur les associations étudiantes.

La Maison de l'Étudiant héberge aussi le restaurant universitaire du Crous de Perpignan, le « 1 000 pâtes ». Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h 30.

Renseignements :
 tél. 04 68 65 58 58

IN'ESS, UNE STRUCTURE POUR LA CRÉATION D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOIS

IN'ESS est un équipement du Grand Narbonne dédié à l'accompagnement des projets professionnels et à la création d'activités. Il s'adresse à toute personne, salarié, chef d'entreprise, demandeur d'emploi, porteur de projet, travailleur indépendant ayant un projet professionnel.

Grâce à son réseau de partenaires, IN'ESS écoute, oriente, accompagne et propose des solutions adaptées et innovantes à chaque demande.

Parmi les solutions proposées :

- accompagnement au montage de projet de création/reprise d'entreprise,
- une recherche de financements solidaires et participatifs pour vos projets,
- solutions d'hébergement d'activité, hôtel d'entreprises
- des formations adaptées aux métiers qui recrutent sur le territoire,
- un lieu d'échanges et de mise en réseau professionnel,
- un fablab, espace de co-working et un restaurant.

Renseignements :

IN'ESS - Le Grand Narbonne
 30 avenue Pompidor
 Tél. 04 11 23 22 00
 contact@iness-legrandnarbonne.com
 Du lundi au vendredi, 8 h - 12 h 30
 et de 13 h 30 - 17 h 30.

CULTURE, PATRIMOINE ET ANIMATIONS



UN PATRIMOINE VIVANT

Attachée à la valorisation et à l'animation du patrimoine et de l'architecture, Narbonne fait partie du réseau des « Villes et Pays d'art et d'histoire ». Ses musées sont également labellisés « Musée de France ». La Ville organise tout au long de l'année, des animations d'histoire vivante, des visites guidées, animées ou théâtralisées, pour découvrir le patrimoine muséal et architectural.

Plus de 2 500 ans d'histoire,
avec une dizaine de monuments
historiques et des collections
labellisées Musée de France,
Ville d'art et d'histoire.



CARTE « LES CLÉS DU PATRIMOINE »

Réservée aux résidents du Grand Narbonne, elle donne accès gratuitement aux monuments et musées de la Ville : Palais des Archevêques (Palais Vieux et collections d'archéologie, donjon Gilles-Ayclin, Palais Neuf et parcours d'art), Trésor de la cathédrale, Maison natale de Charles-Trenet, Aspirateur-lieu d'art contemporain. Elle permet également de bénéficier de tarifs réduits sur les visites commentées et de la gratuité dans les musées de Béziers. Elle est délivrée sur présentation d'un justificatif de domicile au Palais des Archevêques, dans les mairies annexes et à l'Office de Tourisme.

QUELQUES MUSÉES...

LE PALAIS DES ARCHEVÊQUES ET L'ENSEMBLE CATHEDRAL

PARCOURS PALAIS VIEUX ET COLLECTIONS D'ARCHÉOLOGIE:

Ancienne demeure des archevêques, le **Palais Vieux** offre des espaces d'une grande richesse (plafond peint du XIII^e siècle, peintures murales du XIV^e siècle). Ils abritent actuellement les collections muséales d'archéologie de pré et protohistoire, des époques antique et médiévale. Les collections antiques de la ville devant rejoindre prochainement le Musée Régional de Narbonne Antique (MuRéNA), le Palais Vieux est susceptible de connaître des périodes de fermeture courant 2018.

Renseignements : **tel. 04 68 90 30 96**

PARCOURS PALAIS NEUF ET COLLECTIONS D'ART. La visite du **Palais Neuf**, aménagé entre les XIV^e et XIX^e siècles, permet la découverte des anciens appartements des archevêques et des très riches collections d'art (faïences des XVII^e et XVIII^e siècles, tableaux des écoles européennes du XVI^e au XIX^e siècle, importante section de peintures orientalistes, mobilier).

Renseignements : **tel. 04 68 90 30 55**



LE TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE. Situé dans le bâtiment de l'Annonciade du XV^e siècle, le Trésor est accessible par le chœur de la cathédrale. La pièce, de plan carré, est couverte d'une coupole en briques qui génère, d'un angle à l'autre, un curieux phénomène acoustique. En collection, des œuvres remarquables, de la période carolingienne à la période moderne : ivoires, tapisseries, manuscrits, orfèvrerie.

L'HORREUM : situées 7, rue Rouget-de-Lisle, ces galeries souterraines uniques en France, datent pour partie du milieu du I^{er} siècle avant J.-C. Elles constituaient les fondations voûtées d'un bâtiment romain autrefois édifié en surface, à vocation probable d'entrepôt (*horreum* en latin).

Renseignements : **tél. 04 68 32 45 30**



LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS DU GRAND NARBONNE

LE THÉÂTRE + CINÉMA SCÈNE NATIONALE GRAND NARBONNE



Créé en 1994, le Théâtre + Cinéma scène nationale Grand Narbonne propose une programmation diversifiée et pluridisciplinaire tout public : spectacles, expositions, rencontres... Il dispose de deux salles (900 et 276 places). **Un cinéma d'art et d'essai** est présent en son sein. Son programme est consultable sur le site www.le-cinema.fr ou au **tél. 04 68 90 90 19**.

Renseignements

Théâtre/Scène nationale - 2 avenue Hubert-Mouly
Tél. 04 68 90 90 00 – Billetterie : 04 68 90 90 20
www.theatrecinema-narbonne.com



LA MÉDIATHÈQUE

Libre d'accès, cet équipement du Grand Narbonne, propose, sur plus de 2 300 m², différents espaces thématiques.

Le Grand Narbonne a mis en place son réseau de lecture publique. Grâce à une carte de prêt unique et gratuite, les abonnés des médiathèques et de celle du Grand Narbonne partenaires peuvent accéder à l'ensemble des fonds des médiathèques ainsi qu'aux ressources numériques en ligne (presse, autoformation, musique...). La Médiathèque propose gratuitement un programme d'animations éclectiques (expositions, rencontres, spectacles, concerts, ateliers..).

La Médiathèque est **ouverte le mardi, mercredi, jeudi, samedi, de 10h à 18h, et le vendredi, de 10h à 20h**. L'inscription pour le prêt de documents et l'accès à certaines ressources numériques (presse en ligne et autoformation) est **gratuite**.

Un **point relais** existe également à la mairie annexe de Narbonne-Plage.

Renseignements

La Médiathèque - 1 bd Frédéric-Mistral
Tél. 04 68 43 40 40
www.mediatheques-legrandnarbonne.com

L'ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES

Les tout-petits (dès 4 ans) comme les seniors peuvent s'épanouir dans la découverte des ateliers plastiques au sein de L'École d'arts plastiques du Grand Narbonne.

Renseignements

École d'arts plastiques - 1 rue de l'Étoile

Tél. 04 68 58 10 83

ecoleartsplastiques@legrandnarbonne.com

www.culture.legrandnarbonne.com

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique à rayonnement départemental propose des parcours diversifiés, dans lesquels le choix de l'élève prend toute sa place :

- cycle d'éveil en deux ans : à destination des 5-6 ans, pour s'initier et découvrir l'univers musical,
- disciplines théoriques et instrumentales enseignées : apprentissage, formation et culture, musique assistée par ordinateur, voix, cordes, bois, cuivres, polyphonies, jazz et musiques actuelles,
- les pratiques collectives : assurées chaque semaine sous formes d'orchestres, de chœurs, d'ensembles de jazz, d'ateliers ou autres groupes, elles apportent à chaque élève une plus-value évidente à l'apprentissage instrumental,
- théâtre : en éveil et initiation (8 à 14 ans), en cursus formation (15 ans et plus), et pour les adultes.

Renseignements

Conservatoire de musique et d'art dramatique

1 rue de l'Étoile – Tél. 04 68 58 10 80

conservatoire@legrandnarbonne.com

LA LUDOTHÈQUE DE LA FÉE BISTANDE

Ouverte à tous les âges (0 à 99 ans), la ludothèque est un espace socioculturel de la Ville de Narbonne, dédié au jeu et au jouet :

- jeu sur place (gratuit),
- prêt de jeux (carte d'abonnement),
- animations ponctuelles « hors les murs » ou dans la ludothèque (soirées, ateliers de fabrication, fête et matinées du jeu dans les jardins...).



Renseignements

Ludothèque de la Fée Bistande

Place du Forum

Tél. 04 68 41 49 75

ludothequedelafeebistande@mairie-narbonne.fr

QUELQUES RENDEZ-VOUS CULTURELS GRATUITS...

Des concerts : Musique en Monuments, programmation annuelle du Hangar musical (pop, rock, chansons).

Des expositions à la chapelle des Pénitents Bleus, à L'Aspirateur – lieu d'art contemporain ou encore à la Poudrière.

Des festivals : La Primavera, Elizik' et Musiques au Présent, Barques en Scène.

DES RENDEZ-VOUS JEUNE PUBLIC

Vacances du patrimoine : ateliers, jeux de piste à la découverte des monuments et musées.

Service éducatif patrimoine et musée : les guides-conférenciers accueillent les classes (maternelles, primaires, collèges, lycées, instituts spécialisés, étudiants) en visites-conférences et ateliers.

Ecole et cinéma : aller au cinéma avec son école pour éveiller la curiosité des enfants pour des films de qualité.



L'ESPACE DOMINIQUE-BAUDIS

Lieu emblématique de Narbonne-Plage, l'espace Dominique-Baudis est une salle multiculturelle dont la configuration peut être adaptée en fonction des besoins : projection de films, concerts, conférences, réceptions, expositions...

Du cinéma toute l'année pour tous les publics : programmation sur www.cinemaude.org

Espace Dominique-Baudis
Avenue du Théâtre à Narbonne-Plage.

Renseignements :
tél. 04 68 49 82 03



ARCHIVES MUNICIPALES

Les Archives municipales vous font voyager à travers les époques et découvrir la richesse de l'histoire de Narbonne depuis le Moyen Âge.

Mémoire de la ville, de ses institutions, des lieux, des événements et des personnes, les archives sont un service public, dont l'accès est libre et gratuit pour tous.



Renseignements

2^e étage de l'Office de tourisme
31 rue Jean-Jaurès.

Tél. 04 68 90 30 71

LE PLEIN D'ANIMATION POUR LES SENIORS

LA CARTE ELICIA

La carte Elicia s'adresse aux Narbonnais ayant 60 ans et aux retraités à partir de 55 ans. Elle est délivrée par le service Animation seniors sur simple justificatif de domicile et une photo d'identité récente. Cette carte gratuite permet de bénéficier :

- de tarifs préférentiels pour de nombreuses activités (transport, théâtre, loisirs, sports),
- des ateliers animations du service,
- du spectacle de fin d'année,
- d'un cadeau de Noël,
- des manifestations et des sorties diverses organisées par le service.



10 500
cartes Elicia
sont actuellement
attribuées à Narbonne



Il n'y a pas d'âge pour s'épanouir ou se révéler au travers d'un atelier créatif.

DES ATELIERS ET DES ACTIVITÉS

Plusieurs ateliers sont proposés aux détenteurs de la carte Elicia : écriture, sculpture, gym, marche pédestre, chorale, œnologie, sorties thématiques, initiation à la guitare, à l'anglais et à l'informatique.

Sont également organisés des après-midis récréatifs, des conférences (notamment sur le bien-être), des visites d'expositions, des voyages et des séjours (en France et à l'étranger). Cinq événements « phares » ponctuent l'année : le buffet dansant, la Senior'Attitude, le traditionnel loto, les festivités de Noël et la célébration des Noces d'or.

Renseignements

Service animation seniors
Tél. 04 68 90 26 32



L'OFFICE DE TOURISME À VOTRE ÉCOUTE

Des questions sur l'offre culturelle ou le patrimoine, besoin d'une activité originale pour le week-end ? L'Office de tourisme et son annexe de Narbonne-Plage sont à votre service. Labellisés « Qualité tourisme™ » et « Tourisme et Handicap », ils diffusent de nombreuses informations, disponibles 7j/7 sur leurs bornes interactives. L'Office est le point de départ des visites commentées et des jeux de piste pour les enfants.

Il dispose aussi d'un espace Wi-Fi gratuit et accueille des expositions.

LES HORAIRES D'OUVERTURE

- du 15 septembre au 31 mars, ouvert du lundi au samedi, de 10h à 12h30 et de 13h 30 à 18 h. Fermé le dimanche, sauf lors d'animations,
- du 1^{er} avril au 14 septembre, ouvert tous les jours de 9 h à 19 h. Fermé les 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.

L'annexe de l'Office de tourisme à Narbonne-Plage est ouverte d'avril à septembre.

Renseignements

Office de tourisme
31 rue Jean-Jaurès
Tél. 04 68 65 15 60
www.narbonne-tourisme.com



LA CULTURE POUR TOUS

Soucieuse de favoriser l'accès à la culture à tous, la Ville organise des animations adaptées aux personnes en situation de handicap : visites en langue des signes, expositions accessibles aux personnes à mobilité réduite, etc. Des projets spécifiques peuvent être élaborés sur demande.

LA BOUTIQUE DU PALAIS

Découvrez des produits ludiques et éducatifs : cartes postales, livres, moulages, jeux, .
Au Palais des Archevêques.



Renseignements

Direction de la culture
et du patrimoine
Tél. 04 68 90 30 65
culture@mairie-narbonne.fr

UNE VILLE ANIMÉE, TOUTE L'ANNÉE !

L'animation des rues et du patrimoine est une tradition à Narbonne. De nombreux rendez-vous ponctuent l'année, pour tous les goûts et pour tous les âges.

CLAP' D'ÉTÉ

Un grand nombre de rendez-vous thématiques et d'animations diverses sont proposés dès le mois de mai et tout au long de la saison estivale à Narbonne et sa plage : festival de cerfs-volants (Les Natur'ails), course des garçons de café, dégustations de vin, concerts, soirées DJ, jeux d'eau, mais aussi siestes musicales, fête du jeu, cinéma en plein air...



BARQUES EN SCÈNE

Le dernier week-end d'août, Narbonne vit au rythme de la musique et de la fête avec son festival de la fin de l'été : concerts gratuits, arts de la rue et bodegas en cœur de ville prolongent les grandes vacances.

FÉERIES DE NOËL



Elles offrent l'occasion de se retrouver entre amis ou en famille pour partager un moment de convivialité autour des nombreuses animations : marché de Noël, arts de la rue, maison du Père Noël et parade du 24 décembre sont proposés chaque année autour d'une thématique différente.

Renseignements

Direction de l'animation

Tél. 04 68 90 26 53

animationville@mairie-narbonne.fr

SPORTS

132 clubs

55 disciplines pratiquées

19 000 pratiquants licenciés

4 clubs de haut niveau en rugby, volley, handbal et football.l

UNE VARIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



Pour pratiquer votre sport favori, faites votre choix ! Treize gymnases et huit salles spécialisées (deux stands de tir, un dojo, un mur artificiel d'escalade, des salles d'escrime, de tennis de table, de gymnastique...)

sont à votre disposition, ainsi que cinq stades représentant quinze pelouses (dont deux synthétiques), deux convisports, trois piscines (six bassins), deux pistes d'athlétisme, une plateforme « sport, santé, bien-être » au Parc des Sports et de l'Amitié, une salle de handball ou encore un skatepark. Trois grands complexes existent : le Parc des Sports et de l'Amitié, le Palais des Sports, des Arts et du Travail et l'Espace de Liberté.

Renseignements

Direction des sports, Parc des Sports et de l'Amitié,
4 avenue Pierre-de-Coubertin.

Tél. 04 68 90 90 68

sports@mairie-narbonne.fr

DES ACTIVITÉS SPORTIVES POUR LES JEUNES

- Stages sportifs : vacances scolaires (9-12 ans)
- École municipale de natation et de plongée : lundi, mardi et jeudi (5-12 ans) et pendant les vacances scolaires.
- APS dans le temps scolaire pour toutes les écoles primaires narbonnaises

**Renseignements : Tél. 04 68 90 30 18 /
piscine 04 68 32 20 40**

PLATEFORME « SPORT, SANTÉ, BIEN-ÊTRE »



Le sport, c'est la santé ! Afin de promouvoir la pratique sportive, la Ville a instauré une plateforme «sport, santé, bien-être».

Objectif : Faire découvrir à travers des séances pour tous les âges, les bienfaits de l'exercice physique. La Ville accompagne également les bénéficiaires du dispositif « sport sur ordonnance ».



Renseignements : tél. 04 68 90 30 18 / 06 73 70 25 18



L'ESPACE DE LIBERTÉ ET SA PALETTE D'ACTIVITÉS

Avec l'Espace de Liberté, équipement communautaire du Grand Narbonne, choisissez parmi un large panel d'activités ludiques et sportives : pataugeoire, piscine couverte, bassin ludique, piscine olympique, trampoline, terrain de beach-volley, bassin O'Tonic pour l'aquafitness, pentagliss et toboggan géant extérieurs, patinoire et karting sur glace, bowling, spectacles, pub anglais et restaurant... Tout pour passer des moments exceptionnels, en famille ou entre amis !

Espace de Liberté
Route de Perpignan
Renseignements :
tél. 04 68 42 17 89
espacedeliberte@wanadoo.fr
www.espaceliberte.com

SANTÉ ET SOLIDARITÉ

LA SANTÉ

La santé se gagne ou se perd à la maison, à l'école, au travail, là où l'on vit... C'est pourquoi la Ville de Narbonne, à travers sa Direction de la santé, met en place des actions visant à améliorer le cadre de vie et le bien-être des Narbonnais. Depuis 2016, elle appartient au réseau des villes santé de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).



NARBONNE, UN RÉSEAU DE PARTENAIRES SANTÉ

Le Contrat local de santé (CLS) est signé entre la Ville de Narbonne et l'Agence Régionale de Santé. Il a pour objectif d'améliorer les parcours de santé. Pour se faire, il mobilise les ressources et les acteurs locaux afin d'apporter des réponses aux enjeux de santé du territoire.

50 défibrillateurs
implantés en ville

1300 personnes formées
aux gestes de premier secours par an

70 partenaires
agissant dans le domaine de la santé

DES ACTIONS POUR AMÉLIORER LA SANTÉ DES NARBONNAIS

De nombreuses actions menées par la Ville de Narbonne en faveur de la santé des habitants.

Quelques exemples :

- dans les crèches, **élaboration des menus** par une diététicienne et introduction progressive de produits issus de l'agriculture biologique et de producteurs locaux ;
- **formation** de toutes les classes de seconde **aux gestes de premiers secours** ;
- organisation de **conférences santé** ouvertes à tous ;
- stand de prévention pendant les concerts organisés par la Ville ;
- sur les trois quartiers prioritaires, l'**Atelier santé ville** (ASV) soutient et met en place des actions partenariales de santé en direction des habitants : ateliers autour de l'estime de soi, de l'activité physique, dépistage du diabète, de la prévention des cancers, l'accès aux soins... ;
- les **ateliers Jardi'santé** pour apprendre à bien cultiver son potager !

Renseignements

Direction de la santé, 29 rue Mazzini

Tél. 04 68 90 26 34

promotion.sante@mairie-narbonne.fr

LES ACCUEILS D'ANIMATION SANTÉ SENIORS

Quatre foyers d'animation répartis sur la ville proposent des après-midis de loisirs (loto, jeux de cartes et de société, atelier de création artistique, lecture, sorties, balades, animations intergénérationnelles, atelier culinaire...) et des actions de prévention santé, de maintien de l'autonomie et de bien-être (ateliers mémoire, prévention des chutes...). Ces ateliers sont ouverts aux seniors et aux personnes en situation de handicap.

- Foyer Moulin-du-Gua
28 quai de Lorraine Bt C
Tél. 04 68 42 43 58
- Foyer le Recantou
4 rue Turgot
Tél. 04 68 42 32 26
- Foyer Saint-Sébastien
19 rue Cuvier
Tél. 04 68 32 43 66
- Foyer Narbonne-Plage
9 rue de la Tramontane
Tél. 04 68 75 00 17



LA SOLIDARITÉ

Face aux difficultés de la vie, la Ville vous accompagne pour trouver des solutions adaptées.

LE PÔLE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Il propose des réponses individualisées aux difficultés que peuvent rencontrer les seniors ou les personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne. Il propose des services diversifiés destinés à préserver le lien social apporter un soutien, prévenir la perte d'autonomie et lutter contre l'isolement :

- **un service d'aide à domicile** pour répondre aux besoins et aux attentes des usagers dans les actes courants et essentiels de la vie quotidienne (entretien du cadre de vie, du linge, élaboration des repas, aide à la toilette, l'habillage, aux transferts entre lit et fauteuil, dans les déplacements intérieurs et extérieurs, pour les courses, pour les démarches administratives...) : tél. 04 68 90 31 72
sad@mairie-narbonne.fr
- **un service de portage de repas** : tél. 04 68 90 31 77
portagerepas@mairie-narbonne.fr
- **un service de téléassistance** : tél. 04 68 90 31 72
teleassistance@mairie-narbonne.fr
- **un service de petits travaux** : tél. 04 68 90 30 70
ccas@mairie-narbonne.fr



Renseignements : CCAS

Pôle d'aide et d'accompagnement à domicile

29 rue Mazzini. Tél. 04 68 90 31 72



LE PÔLE ACTION SOCIALE

Aide aux personnes en situation difficile ou précaire

Toute personne en situation de précarité ou qui rencontre des difficultés peut se présenter à l'accueil social du CCAS. Elle peut être immédiatement orientée vers les administrations compétentes pour répondre aux problèmes tels que des demandes d'hébergement temporaire, d'aide matérielle ou alimentaire, de soins d'urgence, d'accès aux droits et d'aide aux démarches administratives.

Aide à l'insertion et à l'emploi

Toute personne ayant ouvert un droit au titre du RSA, se voit proposer un accompagnement social sur orientation du Conseil départemental. Trois référents sociaux professionnels orientent les personnes sur l'offre d'insertion (insertion sociale, formation ou accès à l'emploi). Ils les accompagnent également dans leurs démarches d'accès aux soins et d'insertion par la santé.

Renseignements CCAS : tél. 04 68 90 30 70
ccas@mairie-narbonne.fr

LE HANDICAP

La Délégation handicap est chargée de mettre en œuvre une politique en faveur des personnes handicapées, quel que soit le type de handicap (mental, visuel, auditif, moteur), en étroite collaboration avec les réseaux associatifs, les établissements médico-sociaux, les institutions publiques et les divers partenaires.

Ses missions sont :

- accueillir, informer, accompagner, conseiller et orienter les personnes handicapées et leurs familles,
- faciliter la participation des personnes en situation de handicap aux activités culturelles, artistiques, sportives et de loisirs,
- développer les équipements et des prestations touristiques adaptées selon les critères du label national Tourisme et Handicap, dans l'optique d'améliorer le confort de tous les publics,
- développer l'accessibilité des bâtiments et rues de la ville,
- mettre en place des journées de prévention et de sensibilisation destinées à tous les publics (scolaire, grand public...).

Renseignements

Délégation handicap. Tél. 04 68 90 31 62



Avec le **dispositif Handiplage**, Narbonne-Plage est accessible aux personnes à mobilité réduite et offre un service innovant grâce à la présence d'un «handi-plagiste» qui assure, pendant l'été, l'accueil, l'accompagnement et l'assistance à la baignade à l'aide de matériel spécifique adapté et du système audio-plage.

LA DÉLÉGATION DU LOGEMENT

La Délégation du logement oriente, informe et accompagne les usagers en recherche de logement social ou en situation difficile auprès des bailleurs sociaux. Elle porte une attention particulière aux problématiques de la santé et de l'accessibilité.

Renseignements

Délégation logement

Tél. 04 68 90 31 60

délégationlogement@mairie-narbonne.fr

VIVRE
ENSEMBLE

LA VIE ASSOCIATIVE

Avec plus de 400 associations, Narbonne dispose d'un vivier dynamique et diversifié. Un grand nombre d'activités sont ainsi proposées, pour tous les âges et pour tous les styles. Pour s'y retrouver, la Ville a instauré plusieurs outils afin de se renseigner ou de faire son choix d'activité.

.....
WWW.ASSO-NARBONNE.FR

C'est le site Internet des associations narbonnaises. Il contient notamment un annuaire des associations, des informations sur leurs activités et les rendez-vous qu'elles proposent. C'est également une boîte à outils à destination des associations.



Plus de 400
associations
55 disciplines
sportives proposées

Renseignements : tél. 04 68 90 30 99



LE GUIDE DES SPORTS

Ce guide, disponible dans les lieux d'accueil de la Ville et consultable sur www.narbonne.fr (rubrique Sports), recense toutes les associations sportives et les structures où l'on peut s'adonner aux 55 disciplines existantes sur Narbonne.

L'OFFICE MUNICIPAL DU SPORT (OMS)

Véritable outil de conseil sportif du territoire, l'OMS travaille en relation permanente avec la Ville et les associations sportives, afin d'élaborer et mettre en œuvre un projet sportif partagé sur la commune.

Renseignements : tél. 04 68 90 30 16



LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Il a lieu tous les ans au mois de septembre. Il réunit en moyenne 200 associations : un excellent moyen pour découvrir les différents clubs, les activités qu'ils proposent et les bénévoles qui les animent.



LE GUIDE DES ASSOCIATIONS

Retrouvez toutes les informations pratiques et les services proposés par la Ville dans le guide « **La Ville s'engage pour les associations** », disponible dans tous les lieux d'accueil municipaux.





LA MÉMOIRE COMBATTANTE

La Ville de Narbonne, en partenariat avec le Comité de coordination des associations d'anciens combattants et victimes de guerres et des associations patriotiques de Narbonne, s'attache à organiser les commémorations nationales de façon à en faire mieux partager le sens au grand public et à la jeunesse.

Renseignements :

Mémoire Combattante

Tél. 04 68 90 30 92

Comité de coordination des associations d'anciens combattants et victimes de guerres et des associations patriotiques de Narbonne

Maison du combattant

5, rue Jean-Deschamps

LA VIE DES QUARTIERS

La Ville travaille au quotidien pour renforcer les relations sociales, en s'impliquant au plus près de la vie des quartiers.

3 quartiers dits « prioritaires »
9 médiateurs de quartier

ANIMER LA VIE DES QUARTIERS

À travers différentes animations, des permanences et en partenariat avec les associations de quartiers, l'objectif du pôle Vie des quartiers est de créer et d'entretenir le lien social, d'être un soutien et une écoute de la population et notamment des jeunes.

Renseignements

• Razimbaud et Saint-Jean - Saint-Pierre (Maison des services) : **tél. 04 68 90 31 40**

• Centre-ville (Maison des Trois-Nourrices) :
tél. 04 68 90 26 92

Renseignements

Direction de la citoyenneté

Tél. 04 68 90 26 68

UNE MÉDIATION AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Le service Médiation vise à créer du lien social et régler des conflits de la vie quotidienne, grâce à l'intervention d'une personne neutre et bienveillante, facilitant le dialogue et des solutions pérennes. À travers l'organisation d'échanges entre les personnes, l'objectif est de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose.

Renseignements :

Razimbaud et Saint-Jean Saint-Pierre (Maison des services) : **tél. 04 68 90 31 40** ;

Maison des trois-Nourrices : **04 68 40 26 92**



UN DISPOSITIF POUR L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

La Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) permet de mobiliser l'ensemble des intervenants présents sur un quartier : les bailleurs sociaux, les syndicats, les médiateurs, la Police, la Justice, l'Éducation nationale et la prévention... et surtout les habitants, afin d'améliorer leur cadre de vie. L'enjeu majeur de la GUSP est d'assurer la pérennité des travaux pour répondre au développement durable et offrir une meilleure qualité de vie aux habitants.

Renseignements :

Chargée de mission GUSP

Tél. 04 68 90 26 68

NATURE ET ENVIRONNEMENT

AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville de Narbonne s'engage, au quotidien, pour soutenir et favoriser l'émergence de nouveaux dispositifs en faveur du développement durable sur son territoire.

Elle est un acteur incontournable pour mettre en valeur le patrimoine naturel ou pour protéger l'environnement. Cela passe par des actions pour valoriser les paysages qui l'entourent, des actions de sensibilisation auprès de la population ou l'adoption de bonnes pratiques. Un travail essentiel, que la Ville mène en partenariat avec de nombreux acteurs locaux: Parc naturel régional, Conservatoire du littoral, associations environnementales...

SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

En partenariat avec le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, la Ville organise, chaque année, au mois de mai, la Semaine européenne du développement durable.

L'objectif de cette manifestation labellisée à l'échelle européenne est de sensibiliser petits et grands aux enjeux du développement durable : préserver l'environnement, favoriser la cohésion sociale et promouvoir une économie responsable.



Renseignements : tél. 04 68 90 30 27

DÉVELOPPER SA MAIN VERTE DANS LES JARDINS FAMILIAUX

Pour les ménages les plus modestes, la Ville met à disposition des parcelles de terre, afin de cultiver ses légumes tout en se sensibilisant au développement durable. Deux zones de jardins familiaux existent : au Pech de l'Agnel et en bordure du Rec de la Tinos.

Renseignements : tél. 04 68 90 30 90

LES JARDINS PÉDAGOGIQUES

En partenariat avec les instituteurs, le service Paysage et nature invite les enfants des écoles primaires et maternelles au jardinage.



LES AIRES DE JEUX ET DE SPORTS

La Ville entretient 76 aires de jeux dont 3 parcours sportifs, 2 parcours de remise en forme (Parc des sports et de l'amitié & Espace Beach en front de mer) et 4 terrains multisports.



DE NOMBREUX PARCS ET JARDINS

La Ville offre de nombreux parcs et jardins propices à la détente. Du jardin de la Révolution à celui du plan Saint-Paul, en passant par le jardin des Archevêques, le jardin médiéval du moulin du Gua, le parc de la Campana, les berges du canal ou encore le massif de l'Abbaye de Fontfroide, la ville regorge d'espaces dédiés à la flânerie, qui font l'objet de toutes les attentions du service Paysage et nature.

La Ville met à disposition, l'été, des chaises longues, aux jardins Saint-Paul et de la Révolution

Horaires d'ouverture des jardins de Narbonne :

Octobre-mars : 10 h - 18 h

Avril à juin et septembre : 10 h - 19 h

Juillet et août : 10 h à 20 h

LES « BOÎTES À LIRE »

La Ville de Narbonne a installé, dans les jardins Saint-Paul, de la Révolution et de Montmorency, des « boîtes à lire » destinées à encourager l'échange, le partage et renforcer le lien social autour de la lecture. Il est ainsi possible d'emprunter gratuitement des livres présents, qui une fois lus, seront remis dans ces boîtes pour d'autres lecteurs.

UN PATRIMOINE NATUREL À PROTÉGER

NARBONNE-PLAGE ENTRE MER ET GARRIGUE

Étendue entre mer et garrigues, la plage de Narbonne se déroule sur 5 km de sable fin. Elle s'adosse au massif de la Clape dont la riche flore méditerranéenne invite à la découverte, entre randonnées et dégustation de ses vins. Labellisée pour ses qualités écologiques, Narbonne-Plage et son port détiennent, depuis vingt ans, le « Pavillon Bleu d'Europe. » Ce label environnemental et international démontre l'engagement de la Ville en faveur d'une politique de tourisme durable et de sensibilisation à l'environnement.



LE DOMAINE DU GRAND CASTELOU

Au cœur du Parc naturel régional, ce domaine est un ancien corps de ferme, dont la gestion a été déléguée par le Conservatoire du littoral, à la Ville et au PNRNM. Ces partenaires s'associent pour en faire un site écotouristique emblématique. Espace muséographique ou atelier de charpenterie de marine... Habitants et visiteurs pourront venir découvrir les richesses naturelles et patrimoniales du littoral Audois.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA NARBONNAISE EN MÉDITERRANÉE



Créé en 2003, le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée s'étend sur 70 000 ha. Pas moins de sept zones paysagères se distinguent : le complexe lagunaire, le

littoral, le massif classé de la Clape, les Corbières de Fontfroide, le Piémont (transition entre les Corbières et les étangs), les Corbières maritimes, et le plateau de Leucate. La riche diversité de ses paysages, ainsi que sa faune impressionnante sont autant de raisons de se balader dans ce parc d'intérêt patrimonial.

PORT-LA-NAUTIQUE

Sous ses eaux tranquilles se cache l'ancien port romain de Narbonne à La Nautique. Aujourd'hui, l'étang de Bages-Sigean est un superbe lieu de randonnées pédestres ou cyclables.

Le site est également très prisé des amateurs de voile et de kitesurf, notamment à partir de la base de loisirs de La Nautique.



NUMÉROS UTILES

SÉCURITÉ

Commissariat de police

Bd du Général-De-Gaulle
Tél. 04 68 90 38 50

Police municipale

19 rue Gustave-Fabre
Tél. 04 68 90 26 76

Gendarmerie nationale

Brigade Départementale
Avenue Anatole-France
Tél. 17 ou 04 68 41 42 88

Gendarmerie autoroute

Échangeur Narbonne Sud
Tél. 04 68 41 56 12

SERVICES

Objets trouvés

19 rue Gustave-Fabre
Tél. 04 68 90 26 48

Véolia Eau

14 rue Béranger
Tél. 0 811 900 500

Urgence Gaz

Tél. 0 800 473 333

ERDF

Tél. 0 810 333 011

Hôtel des Impôts

4 avenue Maréchal-Juin
Tél. 04 68 32 80 00

Caisse d'allocations familiales

14 avenue des Pyrénées
Tél. 0 810 251 110

Caisse primaire d'assurance maladie

37, avenue Maréchal-de-
Lattre-de-Tassigny
Tél. 36 46

Sous-préfecture de Narbonne

37 bd Général-de-Gaulle
Tél. 04 68 90 33 40

SANTÉ

Centre hospitalier

Boulevard Docteur-Lacroix
Tél. 04 68 42 60 00

La Maison médicale de garde

Bd du Docteur-Lacroix
Elle est ouverte du lundi au
vendredi de 19 h à minuit et
les week-ends et jours fériés
de 8 h à minuit.
Tél. 15

Polyclinique du Languedoc

Avenue Côtes-des-Roses
Tél. 0 826 800 900

ÉDUCATION

ÉCOLES MATERNELLES

Paul-Bert

3 rue de la Berre
Tél. 04 68 42 04 25

Jean-de-la-Fontaine

23 rue Verdoube
Tél. 04 68 42 15 73

Charles-Perrault

21 rue Mont-Alaric
Tél. 04 68 41 38 56

Les Platanes

129 Route d'Armissan
Tél. 04 68 32 53 30

NUMÉROS UTILES

Fabre-d'Eglantine

27 rue Fabre-d'Eglantine
Tél. 04 68 32 12 44

Helvétie

5B rue Belfort
Tél. 04 68 41 49 31

Lamartine

4 rue Bons-Enfants
Tél. 04 68 32 01 02

Léon-Blum

Avenue Pierre-de-Coubertin
Tél. 04 68 32 20 51

Marguerite-Sol

34 A avenue Jean-Camp
Tél. 04 68 32 48 94

Maria-Montessori

21 Chemin de Diviès
Tél. 04 68 32 15 93

Marie-Curie

22, chemin Cité
Tél. 04 68 32 17 31

Jules-Ferry

Place Vauban
Tél. 04 68 41 38 14

Marx-Dormoy

2 rue Pierre-Reverdy
Tél. 04 68 42 29 48

Mathieu-Peyronne

10B rue de l'Orbieu
Tél. 04 68 42 12 15

Pauline-Kergomard

1 rue Barbès
Tél. 04 68 42 32 14

Suzanne-Buisson

5 rue Armand-Carrel
Tél. 04 68 32 14 90

Gaston-Bonheur

9 Chemin de la Fontaine
de Verre, Narbonne-Plage
Tél. 04 68 49 82 68

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Lakanal

10 rue Blida
Tél. 04 68 32 17 65

Anatole-France

12 place Bara
Tél. 04 68 42 29 11

Arago

26 rue Arago
Tél. 04 68 41 59 94

Bourg

6 boulevard Docteur-Ferroul
Tél. 04 68 32 11 81

Emile-Zola

4 place J.-Y.-Cousteau
Tél. 04 68 42 09 17

Françoise-de-Cézelli

15 rue Lyre
Tél. 04 68 41 38 34

Jean-Jaurès

1 ter rue Félix-Aldy
Tél. 04 68 32 10 17

Jean-Macé

16 rue Languedoc
Tél. 04 68 32 16 36

Léon-Blum

22 rue Marius-Quermel
Tél. 04 68 32 08 44

Louis-Pasteur

2 rue des Primevères
Tél. 04 68 32 22 93

Mathieu-Peyronne

10 A rue de l'Orbieu
Tél. 04 68 42 09 59

Montmorency

5 bd Docteur-Lacroix
Tél. 04 68 41 49 74

Pierre-Brossolette

Place Constituante
Tél. 04 68 42 00 10

Voltaire

14 rue Aoste
04 68 32 13 47

Gaston-Bonheur

9 Chemin de la Fontaine
de Verre, Narbonne-Plage
Tél. 04 68 49 82 68

ÉCOLES PRIVÉES**Saint-Joseph**

14 rue du Capitole
Tél. 04 68 65 11 91

Institution Sévigné

1 rue Capitole
Tél. 04 68 32 80 94

La Calendreta Jaquetona

4 avenue des Hauts-de-
Narbonne
Tél. 04 68 65 81 82

La Calendreta Narbonesa

Imp. Robert-Lafont
Tél. 04 68 65 81 82

COLLÈGES ET LYCÉES**DANS LE PUBLIC****Collège Montesquieu**

Avenue Montesquieu
Tél. 04 68 90 38 00

Collège Victor-Hugo

5 boulevard Marcel-Sembat
Tél. 04 68 90 24 00

Collège Cité

Place Thérèse-Léon-Blum
Tél. 04 68 32 11 67

Collège Georges-Brassens

Rue Alzeau
Tél. 04 68 42 23 43

Collège Jules-Ferry

7 rue Vauban
Tél. 04 68 41 29 94

Lycée Docteur-Lacroix

Rue Gay-Lussac
Tél. 04 68 90 37 50

L.E.G.T. Diderot

2 rue Jean-Moulin
Tél. 04 68 32 84 00

L.P. G. Eiffel

2 rue Jean-Moulin
Tél. 04 68 32 84 50

L.P.A Reverdy

Avenue des Étangs
Tél. 04 68 41 36 39

DANS LE PRIVÉ**Institution Sévigné**

1 rue Capitole
Tél. 04 68 32 80 90

Lycée Beauséjour

16, rue Michelet
Tél. 04 68 32 04 13

